

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 8 janvier 2016

Sous la présidence de M. GAVALDA Didier.

Sont présents : M. GRAN Alain, M. ESCANDE David, M. AZAIS Alain, M. LOUP Jean-Paul, M. CHAZOTTES Vincent, Mme BARDOU Anne-Marie, Mme OULES Elisabeth, Mme SEGUI Hélène, M. MAURY Maurice, M. MAFFRE Philippe, M. MAFFRE Jérôme, Mme VIEU Francine, M. ROUQUETTE Christian, Mme COLLAS Béatrice, Mme CARRAUSSE Martine, M. OULES Thierry, M. ALIES Cédric, Mme ARMENGAUD Marie-Christine, M. VIALA Lionel, M. FERRE Enrico, M. MAFFRE Dominique, M. BARDOU Jean-Louis, M. BERTHOUMIEUX Michel, M. CASBAS Joseph, M. SIRE Jean-Michel, M. CHAZOTTES Vincent et M. ESCANDE André

Absents excusés ayant donné procuration : M. GARRIDO Léopold a donné procuration à M. ROUQUETTE Christian, Mme BASCOUL Maryse a donné procuration à M. MAURY Maurice, M. ESCANDE Thierry a donné procuration à M. ESCANDE David et Mme SERVEL Odette a donné procuration à Mme BARDOU Annette

Absente excusée : Mme KRZESINSKI Estelle

Est désigné secrétaire de séance : Mme CARRAUSSE Martine

Chaque conseil a procédé à l'approbation de son dernier compte-rendu du Conseil Municipal.

Election du maire et des adjoints

Monsieur GAVALDA Didier, Maire dans l'attente de l'élection, du fait de son ancienne fonction de maire de la commune chef-lieu de la commune nouvelle, a déclaré les membres du conseil municipal installés dans leur fonction.

Le plus âgé des membres du conseil municipal, Monsieur MAURY Maurice a pris la présidence de l'assemblée, il a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 27 conseillers présents.

Il a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire, à bulletin secret et à la majorité absolue.

Le conseil municipal a désigné, Monsieur MAFFRE Jérôme et Madame SEGUI Hélène, en qualité d'assesseurs.

A la suite du vote et du dépouillement, Monsieur GAVALDA Didier a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

Sous la présidence de Monsieur GAVALDA Didier, élu maire, le conseil municipal a procédé à l'élection du maire délégué de la commune de Castelnau de Brassac.

A la suite du vote et du dépouillement, Monsieur MAFFRE Jérôme a été proclamé maire et a été immédiatement installé. Les maires des communes fondatrices de Ferrières et de Le Margnès sont de droit maires délégués.

Le conseil municipal a souhaité conserver le nombre d'adjoints maximal fixé par la loi, à savoir 9. Il a été procédé à l'élection des adjoints : 1^{er} adjoint – Monsieur GRAN Alain, 2^{ème} adjoint – Monsieur ESCANDE David, 3^{ème} adjoint – Monsieur AZAIS Alain, 4^{ème} adjoint – Monsieur LOUP Jean-Paul, 5^{ème} adjoint – Monsieur CHAZOTTES Vincent, 6^{ème} adjoint – Madame BARDOU Anne-Marie, 7^{ème} adjoint – Madame OULES Elisabeth, 8^{ème} adjoint – Madame SEGUI Hélène, 9^{ème} adjoint – Monsieur MAURY Maurice

Désignation des commissions

Les élus ont décidés de former des commissions, le Maire est le président de droit des différentes commissions, à l'unanimité :

EAU Responsable : M. GRAN Alain	Membres M. ALIES Cédric, M. AZAIS Alain, M. CHAZOTTES Vincent, M. ROUQUETTE Christian
ENERGIES RENOUVELABLES, ENERGIES NOUVELLES, ECONOMIE Responsable : M. ESCANDE David	Membres Mme ARMENGAUD Marie-Christine, M. BERTHOUMIEUX Michel, M. GARRIDO Léopold, M. OULES Thierry, Mme VIEU Francine
TRAVAUX Responsable : M. MAFFRE Jérôme	Membres M. ESCANDE David, M. ESCANDE Thierry, M. LOUP Jean-Paul, M. MAFFRE Dominique, M. MAFFRE Philippe, M. OULES Thierry, M. VIALA Lionel
ASSAINISSEMENT Responsable : M. AZAIS Alain	Membres M. ALIES Cédric, M. CHAZOTTES Vincent, M. MAFFRE Philippe, M. ROUQUETTE Christian
SCOLAIRE, ENFANCE, JEUNESSE, TRANSPORTS SCOLAIRES Co-responsables : Mme SEHUI Hélène, M. GARRIDO Léopold	Membres M. FERRE Enrico, M. CHAZOTTES Vincent, M. VIALA Lionel
FETES ET CEREMONIES, EMBELISSEMENT HAMEAUX Responsable : Mme OULES Elisabeth	Membres Mme ARMENGAUD Marie-Christine, Mme BARDOU Anne-Marie, Mme CARRAUSSE Martine, M. MAURY Maurice, Mme VIEU Francine
GESTION DE LA FORET ET DES TERRAINS AGRICOLES Responsable : M. CHAZOTTES Vincent	Membres M. ALIES Cédric, M. BERTHOUMIEUX Michel, M. MAFFRE Philippe, M. MAURY Maurice, M. VIALA Lionel
INFORMATION, COMMUNICATION, PATRIMOINE Responsable : M. MAURY Maurice	Membres Mme BARDOU Anne-Marie, M. BERTHOUMIEUX Michel, M. FERRE Enrico, M. GARRIDO Léopold, M. LOUP Jean-Paul, M. MAFFRE Jérôme, Mme OULES Elisabeth, Mme VIEU Francine

FINANCES Responsable : M. LOUP Jean-Paul	Membres M. AZAIS Alain, M. ESCANDE David, M. FERRE Enrico, M. GRAN Alain, M. ROUQUETTE Christian
APPEL D'OFFRE Responsable : M. GAVALDA Didier	Membres titulaires : M. AZAIS Alain, M. ESCANDE David, M. LOUP Jean-Paul Membres suppléants : M. ALIES Cédric, M. BARDOU Jean-Louis, M. MAURY Maurice
PERSONNEL ET CNAS Responsable : Mme SEGUI Hélène	Membres Mme ARMENGAUD Marie-Christine, M. AZAIS Alain, M. ESCANDE André, M. MAURY Maurice

Désignation des délégués aux syndicats

Les élus ont désignés leurs représentants aux différents syndicats, à l'unanimité

Syndicat Départemental d'Electrification du Tarn	Monsieur GAVALDA Didier Monsieur AZAIS Alain
Syndicat Mixte d'Exploitation du Minicar d'Anglès-Brassac	Monsieur ROUQUETTE Christian Madame ARMENGAUD Marie-Christine
SIVOM de Brassac	Monsieur ROUQUETTE Christian Monsieur ESCANDE André
Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours	Monsieur GAVALDA Didier Monsieur OULES Thierry
Syndicat d'Initiative de Brassac	Monsieur GARRIDO Léopold Monsieur ESCANDE David
Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc	Madame VIEU Francine Monsieur BERTHOUMIEUX Michel
AGEDI	Monsieur MAFFRE Jérôme
Syndicat Mixte Hautes Terres d'Oc	Monsieur GAVALDA Didier Monsieur AZAIS Alain Monsieur BERTHOUMIEUX Michel
Syndicat mixte pour le réseau des écoles rurales du « Sidobre » et « Vent d'autan »	Monsieur GARRIDO Léopold Madame SEGUI Hélène

Indemnités du maire et des adjoints de la commune nouvelle

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2123-20 à L2123-24, et l'article R 2123-23

Vu le calcul applicable aux indemnités des élus d'une commune nouvelle,

Vu le plafonnement imposé à l'article L 2112-7 du CGCT

Vu les interdictions de cumul des indemnités de l'article L 2113-19 du CCGT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DECIDE d'allouer le taux maximum soit 31% de l'indice brut 1015 au maire de la commune nouvelle

- DECIDE d'allouer le taux de 4.8% de l'indice brut 1015 au maire délégué de la commune fondatrice de Castelnaud de Brassac

- DECIDE d'allouer l'indemnité de maire délégué aux maires des communes fondatrices de Ferrières et de Le Margnès en lieu et place de leur indemnité d'adjoint à la commune nouvelle, équivalente à 17% de l'indice brut 1015, vu la strate démographique de leur commune d'origine.
- DECIDE d'allouer 8.25% de l'indice brut 1015 aux adjoints de la commune nouvelle, en tenant compte du plafonnement de la strate démographique de la commune nouvelle, soit la somme de 1254.48 euros à répartir entre les neuf adjoints.

Tableau des effectifs de la commune nouvelle

Vu la création de la commune nouvelle de FONTRIEU, tous les emplois des communes fondatrices sont repris par la commune de FONTRIEU dans les mêmes conditions.

SERVICE ADMINISTRATIF

EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	TEMPS DE TRAVAIL	POSITION
Secrétaire de mairie	Secrétaire de mairie	A	1	TNC	activité
Secrétaire de mairie	Adjoint administratif	C	1	TNC	activité
Secrétaire de mairie	Adjoint administratif	C	1	TC	activité
Secrétaire de mairie	Adjoint administratif	C	1	TNC	activité

SERVICE TECHNIQUE

EMPLOI	GRADE	CATEGORIE	EFFECTIF	TEMPS DE TRAVAIL	
Agent polyvalent	Agent de maîtrise	C	2	TC	activité
Agent polyvalent	Adjoint technique	C	3	TC	activité
Agent polyvalent	Adjoint technique	C	1	TC	disponibilité
Agent entretien	Adjoint technique	C	2	TNC	activité
Agent d'entretien	Adjoint technique	CDI	2	TNC	activité

SERVICE SOCIAL

ATSEM	ATSEM	C	1	TNC	activité
-------	-------	---	---	-----	----------

CONTRAT PRIVE

Agent d'entretien		CAE	2	TNC	activité
-------------------	--	-----	---	-----	----------

Tableau des effectifs de la commune nouvelle

Suite au projet de fermeture de la gendarmerie de Vabre, vu la copie de la lettre du député Philippe FOLLIOT à Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire propose de manifester le mécontentement du conseil municipal suite à ce projet.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité proteste fermement contre la menace de suppression de la brigade de gendarmerie de Vabre et demande en conséquence à Monsieur le Préfet d'intervenir pour arrêter ce funeste projet.

Informations diverses

Pour le nouvel adressage du courrier postal, les élus souhaitent conserver le nom de la commune d'origine, ce qui revient à avoir une ligne en plus dans l'adresse postale.

Suite à la proposition du rachat du matériel par l'association « Les Paysans de l'Atelier », le prix proposé semble en dessous de la valeur vénale du bien, Monsieur le Maire est chargé de négocier le prix pour que la commune ne soit pas lésée.

Les vœux de l'année 2016, se feront le Dimanche 24 janvier à 12H, dans la Salle polyvalente de Sablayrolles, pour la commune de FONTRIEU.

Le prochain conseil municipal aura lieu, le 5 février 2016 à 20H30, dans la Salle de Biot.

Un bulletin communal est à paraître dans les prochains mois, pour informer les administrés sur le changement de commune et les démarches à entreprendre.

Séance levée à 23H15